



## URBANISME

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. et Mme DELPUTTE-DESCHAMPS, domiciliés, avenue de Cambron, n°2 à 7940 Brugelette et propriétaire du bien sis avenue de Cambron, n°5 à Brugelette, bien cadastré section B n° 626p.

Le projet consiste en la transformation d'une maison en très mauvais état et présente la caractéristique suivante : le projet est dérogoatoire au plan de secteur en vigueur (zone agricole).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

**Cet avis d'enquête est affiché ce 17 août 2018.**

**L'enquête publique est ouverte à partir du 22/08/2018 et clôturée le 05/09/2018.**

La séance de clôture aura lieu le 5 septembre 2018 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 22/08/2018 au 05/09/2018 inclus :

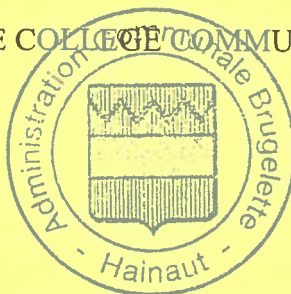
- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be) en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be), dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Brugelette, le 14 août 2018

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.,  
Ch. DESENFANT



Le Bourgmestre,  
A. DESMARLIERES